Monsieur le bourgmestre,

En la séance du conseil communal du 27 mai 2021, vous nous avez parlé d'un projet d'aménagement de l'espace Toots afin de permettre à des citoyens everois de louer un emplacement vélo. Nous nous sommes réjouis de cette nouvelle étant donné le manque d'emplacement vélo dans le quartier. Nous sommes régulièrement interpellés par des citoyens en ce sens. Nous revenons donc vers vous en cette séance du 28 octobre 2021 afin de connaître les détails de votre plan et les conditions de sa mise en œuvre.

Combien de nouveaux emplacements vélo sont-ils prévus ?

Quels seront leurs localisations précises au sein de l'espace Toots ?

Quels seront les conditions pour en bénéficier ?

Quelle sera la procédure pour introduire sa demande ?

Comment et quand les citoyens seront prévenus de cette opportunité ?

En cas de demande supérieure à l'offre, comment se fera l'attribution des places ?

De manière plus générale, si ce plan connait le succès envisagé, envisagez-vous d'augmenter le nombre d'emplacement vélo à d'autres endroits de la commune. Si oui, avez-vous déjà des idées concrètes d'endroit et un nombre d'emplacement ?

Pour le groupe Ecolo-Groen

Jean-Philippe Mommart